

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Le vendredi 6 février 2015 à 18h00, s'est tenu le deuxième conseil d'école du Réveil Matin, il était présidé par M. BOUVIER, directeur de l'école et en présence de :

Mmes CASASSUS, CLEMENT-BOLAYRON, DE ALBUQUERQUE, DEVINEAU, GARDES, GOSGNACH, GUYON, LEROUX, PINEAU, RODRIGUES, ROUSSET, enseignantes.

Mrs. BOULANGER, MALEZIEUX, LAMOUR, MEYER, SARZIER enseignants.

Mme JOSSE, M. RUIZ représentants la mairie

Mmes DUBOIS, FRESSON, KNELLER, LEGARD, MUGUET, représentants l'AAPEH

Mmes AMRICHA, BOURGUIGNON, DE OLIVEIRA, LAFON et Mrs. CROUZIER, PEREIRA, MYYNARZ représentants la FCPE

Absents excusés : Mme BAUDRILLARD (AAPEH), JUSTINO (AAPEH) M. PEQUIGNOT (DDEN)

*Début du Conseil d'école : 18h*

### Ordre du jour :

<ul style="list-style-type: none"><li>- Effectifs : prévision 2015/2016</li><li>- Projet d'école</li><li>- Rythmes scolaires</li><li>- Sorties scolaires</li><li>- Liaisons GS/CP et CM2/6ème</li><li>- Incivilités et violence entre enfants</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travaux dans l'école</li><li>- Informatique et site d'école</li><li>- Fête de l'école</li><li>- Questions diverses : remplacements et calendrier</li></ul>
---	--

### **EFFECTIFS : PREVISION 2015/2016**

A ce jour : 389 élèves, 15 classes. 90 en CP, 66 en CE1, 81 en CE2, 80 en cm1, 73 en CM2.

Départ en 6<sup>ème</sup> : 73. Arrivées en CP : 79. Soit une augmentation prévisible de 6 élèves.

A la rentrée 2015/2016 : 395 élèves, 15 classes. 79 en CP, 90 en CE1, 66 en CE2, 81 en CM1, 80 en CM2.

A la rentrée des vacances d'hiver une enquête sera menée auprès des familles de l'école pour connaître les départs. Généralement les départs sont compensés par de nouvelles arrivées en nombre sensiblement équivalent.

### **PROJET D'ECOLE**

Le projet d'école 2011/2014 qui a été reconduit pour l'année 2014/2015 se termine en fin d'année scolaire.

Un nouveau projet d'école sera présenté lors du premier Conseil d'école de l'année 2015/2016.

Il reprendra en les améliorant les axes qui ont permis de meilleures performances des élèves et il mettra en place de nouvelles actions non inscrites au précédent projet (un volet consacré à la musique et un volet consacré à la citoyenneté).

### **RYTHMES SCOLAIRES**

La réforme des rythmes est mise en œuvre.

Un comité de suivi municipal est organisé par la ville.

Au niveau de l'école, nous faisons 2 constats.

- 1- les listes d'inscription aux différents moments de la vie scolaire et périscolaire (accueil du matin 7h30/8h20, accueil du midi 11h30/13h20, accueil du soir 15h45/16h30 et 17h30/18h30, étude 15h45/17h30) se sont bien stabilisées.
- 2- Parents et enseignants notent une fatigabilité et une fragilité accrue des élèves. Certains élèves qui sont pris en charge de 7h30 à 18h30 vivent des moments collectifs longs et fatigants.

Les parents demandent à la ville la possibilité d'ouvrir la restauration scolaire le mercredi midi aux enfants qui sont en garderie de 11h30 à 13h00.

Les parents demandent que soit rappelé aux animateurs périscolaires leur rôle.

---

## **SORTIES SCOLAIRES**

Suite aux évènements de début janvier, le plan vigipirate a été renforcé. Il est passé au niveau « alerte attentat ». La première semaine qui a suivi les attentats, aucune sortie n'était autorisée aux écoles. A compter du 15 janvier, le plan a été maintenu mais assoupli, à savoir : les sorties de proximité à pied dans la commune sont autorisées. Les sorties qui utilisent un transport privé sont également autorisées (sauf sur Paris). Tous les moyens de transports publics (RER, métro, tram, lignes de bus) sont interdits.

Aucune classe de découverte n'est prévue cette année à Houilles. La ville réfléchit à leur rétablissement pour le futur.

---

## **LIAISONS GS/CP et CM2/6<sup>ème</sup>**

Les liaisons GS/CP seront reconduites cette année. Un travail de 4 ou 5 séances permettra aux élèves de CP et GS de travailler en binôme sur la lecture. Une journée de présentation de l'école sera également prévue avec déjeuner au self et participation à une récréation. Une réunion avec les parents des futurs CP est également envisagée.

Les liaisons CM2/6<sup>ème</sup> sont désormais définies dans le cadre d'un Conseil école/collège qui se réunit 2 fois par an. Cette année est prévue la reconduction d'un travail en binôme CM2 et 6<sup>ème</sup>. Ce travail porte sur la participation à un rallye de mathématique en informatique. Les élèves de CM2 seront également invités à participer à une journée complète au collège en étant intégrés à des cours de 6<sup>ème</sup>.

---

## **INCIVILITES ET VIOLENCE ENTRE ENFANTS**

Les incivilités et violences entre les enfants sont punies. A cet égard, les parents doivent soutenir les enseignants et non pas contester leur décision ou parfois même les informations qu'ils communiquent aux familles.

Un projet de règlement de la cour vient d'être repensé en Conseil des Maîtres. Il sera présenté à tous les enfants par niveau au retour des vacances d'hiver et aux parents lors du prochain Conseil d'école. Dans cette perspective le préau sera fermé et ne sera accessible que dans les cas suivants : intempéries et enfants qui souhaitent lire au calme. L'accès aux toilettes sera filtré.

Un volet citoyenneté : apprendre à vivre ensemble sera intégré au prochain projet d'école.

---

## **FETE DE L'ECOLE**

Le Conseil d'école fixe au vendredi 26 juin la fête de l'école.

2 réunions préparatoires sont également fixées : le vendredi 13 mars 2015 à 18h30 et le vendredi 12 juin à 19h30.

---

## **TRAVAUX DANS L'ECOLE**

Concernant les travaux dans l'école.

Il reste à réaliser :

- L'installation d'un dispositif anti pince- doigts sur les 2 portes du préau qui donnent sur la cour.
- L'installation de pastilles de sécurisation sur les rebords extérieurs des fenêtres du rez-de-chaussée.
- La remise en place des rideaux dans les classes (déjà demandée au 1<sup>er</sup> Conseil d'école).
- La mise en place d'un retour de la sonnerie qui n'est plus audible de la cour depuis la création des nouvelles salles (si possible une sonnerie moins criarde).

Les deux nouvelles salles créées ne seront disponibles que lorsque le chauffage sera raccordé.

Les enseignants insistent sur la nécessité d'intervenir au plus tôt lorsque des néons tombent en panne car ils clignotent et occasionnent des gênes.

Le parking Kennedy n'est pas géré entièrement par la ville mais par le CCBS (Comité des boucles de la Seine). Son utilisation ne peut donc pas être modifiée.

Les travaux suivants ont été prévus : la réfection des peintures de toutes les classes, la réfection des plafonds et peintures des couloirs et cages d'escalier, le réaménagement des placards du préau, la réorganisation de l'organigramme des clés.

---

## INFORMATIQUE

15 nouveaux ordinateurs ont été installés en salle informatique.

La maintenance du parc est désormais suivie et efficace.

Il y aurait lieu de poursuivre la modernisation de ce site partagé avec le périscolaire et donc très utilisé.

M. BOUVIER souhaiterait que soit changé l'ordinateur de la salle des maîtres. Il s'avère que celui-ci est vraiment obsolète. Les enseignants ont de plus en plus souvent besoin d'avoir un accès à internet y compris dans le cadre institutionnel.

Concernant le site d'école. Mme LAFON (qui a créé l'interface du site) doit rencontrer M. BOUVIER très prochainement pour finaliser ce projet.

---

## QUESTIONS DIVERSES

### Concernant les remplacements.

Mme MOLINIER a été placée en congé longue maladie jusqu'à la fin de l'année scolaire. La classe est prise en charge par Mme ROUSSET.

Mme GUEHO est en congé de maternité depuis le retour des vacances de Noël. La classe est remplacée depuis par M. LAMOUR (remplaçant sur des congés courts) dans l'attente d'un remplaçant longue durée.

Cette année nous constatons d'énormes difficultés à obtenir des remplacements de collègues malades.

### Concernant le calendrier.

Il est à noter :

Vacances d'hiver du vendredi 13 février 2015 au lundi 2 mars 2015.

Vacances de printemps du vendredi 17 avril 2015 au lundi 4 mai 2015.

vendredi 8 mai 2015, férié.

jeudi 14 mai 2015, férié.

lundi 25 mai 2015, férié.

Vacances d'été le vendredi 3 juillet 2015 au soir.

Il n'est actuellement pas prévu de banaliser de journée pour une concertation entre enseignants.

*Fin du Conseil d'école : 20h*